

**UNITED NATIONS**  
United Nations Regional Office  
for Central Africa



**NATIONS UNIES**  
Bureau régional des Nations Unies pour  
l'Afrique centrale

**UNOCA**

**48<sup>ème</sup> réunion du Comité consultative permanent des Nations Unies  
chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC)**

**31 mai 2019**

**Kinshasa, République démocratique du Congo**

**ALLOCUTION DE MONSIEUR FRANÇOIS LOUNCENY FALL,  
REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL DES  
NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE**

**Excellence, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo,**

**Excellences, Madame et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,**

**Monsieur le représentant du Président de la Commission de l'Union africaine,**

**Monsieur le représentant du Secrétaire général de la CEEAC,**

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,**

**Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer notre sincère appréciation au peuple et au Gouvernement congolais, et en particulier à Son Excellence Félix Tshisekedi, pour l'hospitalité généreuse et toutes les facilités mises à notre disposition pour la réussite des travaux de cette réunion. Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer notre compassion au peuple et au Gouvernement congolais, ainsi qu'à la famille de l'illustre disparu Etienne Tshisekedi, dont les restes viennent de rejoindre sa terre natale qu'il a chérie et servie.

**Mesdames et Messieurs,**

Depuis votre dernière réunion tenue il y a six mois à N'Djamena, notre pays hôte, la République démocratique du Congo, a organisé avec succès des élections et procédé à un transfert pacifique du pouvoir exécutif. Aussi voudrais-je, dès l'entame de mon propos, rendre un vibrant hommage au

peuple de la République démocratique du Congo, pour sa maturité démocratique.

Je note également que l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine a débouché sur la signature d'un accord entre le Gouvernement et 14 groupes armés, à savoir l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Je félicite le Gouvernement de la République centrafricaine et tous les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), ainsi que les autres partenaires essentiels, pour leur importante contribution à cette avancée majeure.

La signature de cet accord représente un progrès indéniable vers une paix durable en République centrafricaine, où les populations ont beaucoup souffert de ce conflit qui n'a que trop duré. J'en appelle au sens des responsabilités de toutes les parties prenantes pour une mise en œuvre rapide, intégrale et de bonne foi de l'accord de paix. Je suis également conscient que ce processus ne réussira pas sans un engagement régional fort. Et j'encourage donc les Etats membres de la CEEAC, en particulier les voisins de la République centrafricaine, à rester mobilisés en vue de soutenir la mise en œuvre intégrale de l'accord de paix. A ce stade, permettez-moi de féliciter les gouvernements du Cameroun et de la RCA pour la tenue récente de la grande Commission mixte de coopération et encourager les autres États à suivre cette voie qui va, non seulement dans le sens du renforcement des relations bilatérales, mais aussi du soutien à la réussite de l'Initiative africaine.

Votre présente réunion se tient à un moment où l'Afrique centrale continue de faire face à des défis majeurs à la paix et à la sécurité, qui menacent la stabilité

régionale. La plupart de vos États viennent de conclure une série d'élections entre 2015 et 2018 et se préparent à commencer une nouvelle série à partir de l'année prochaine. Vous voudriez peut-être envisager de faire le bilan des récents processus électoraux dans la sous-région, en tirer les leçons et recommander des mesures à prendre pour répondre aux principaux facteurs de crise et violence électorales, afin de faire des élections un moment de communion nationale et un facteur de paix, de sécurité et de bonne gouvernance en Afrique centrale. Les Nations Unies restent disposées à mobiliser la communauté internationale pour soutenir les efforts nationaux et régionaux à cet égard.

**Excellence Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

Les problématiques sécuritaires entourant le pastoralisme et la transhumance représentent un autre défi important à la paix et à la stabilité en Afrique centrale. Les violences perpétrées il y a à peine quelques jours à Paoua, en République centrafricaine, nous le rappellent encore.

Je me réjouis de constater que ces questions restent au centre des discussions lors de la présente réunion de l'UNSAC. Comme vous le savez, le pastoralisme et la transhumance, qui sont pratiqués dans plusieurs pays de votre sous-région depuis des siècles, sont d'importantes sources de revenus pour les États concernés et des facteurs d'intégration régionale. Malheureusement, le pastoralisme et la transhumance risquent de devenir une source d'instabilité régionale, une menace pour les relations de bon voisinage

entre les pays, et un obstacle à la stabilité régionale à cause de plusieurs éléments, notamment les effets du changement climatique, la désertification, une croissance démographique rapide et non-contrôlée, la modification des couloirs traditionnels de transhumance, l'absence de mécanismes adéquats de dialogue inter-communautaire, la prolifération des groupes armés, et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre.

Il est donc urgent que des mesures collectives soient prises pour réguler et gérer le pastoralisme et la transhumance afin d'en accroître les bénéfices et mitiger les risques sécuritaires qui y sont liés. Je voudrais ici réitérer l'appui des Nations Unies aux efforts en cours en vue de l'adoption de stratégies et régulations régionales sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale. J'ai été ravi d'apprendre que l'atelier de suivi sur le pastoralisme et la transhumance, qui vient de précéder notre présente assise, a permis la finalisation d'un projet d'instrument de régulation communautaire sur cette question. Dans ce processus, je voudrais vous encourager à tirer les leçons de l'expérience des autres régions, en particulier l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, compte tenu de la dimension trans-régionale du phénomène.

L'exploitation illicite des ressources naturelles par des groupes criminels et armés est une autre source de préoccupation. En plus des effets néfastes d'une telle exploitation sur l'environnement, la subsistance des communautés locales et les revenus publics des États concernés, nous sommes aussi préoccupés par l'utilisation des ressources générées par cette activité illicite pour le financement des groupes armés dans la sous-région. Cette tendance constitue une menace sérieuse pour la sécurité et la stabilité régionales, que vous devriez chercher à mieux comprendre afin d'y répondre de manière adéquate. Je saisis cette occasion pour rappeler combien il est important que

tous les États qui ne l'ont pas encore fait puissent ratifier la Convention de Kinshasa, ce qui constituera une étape majeure dans la mise en œuvre de cet instrument et facilitera la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation de projets porteurs, dans le cadre du contrôle des armes légères et de petit calibre dans la sous-région.

Voilà quelques-uns des défis auxquels la sous-région est confrontée en matière de paix et de sécurité. Vous avez sans doute remarqué comme moi que la plupart d'entre eux ont en commun un dénominateur : les groupes armés non-étatiques. En effet, la prolifération des groupes armés, en plus d'être en elle-même un défi, est aussi un facteur aggravant pour d'autres défis. Le caractère de plus en plus transfrontalier des activités des groupes armés est une source particulière de préoccupation compte tenu des menaces que ces groupes font peser sur la sécurité humaine et étatique, avec le risque de remettre en cause les progrès accomplis en matière d'intégration régionale. Cela appelle à une attention collective urgente de vos pays, dans le cadre de vos institutions régionales. La coopération régionale doit être renforcée pour répondre aux menaces posées par les activités de ces groupes armés, parmi lesquels on peut citer l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), en particulier en République démocratique du Congo et en République centrafricaine, et Boko Haram dans le bassin du lac Tchad.

Afin de répondre à ces menaces et promouvoir l'intégration régionale au profit de ses populations, l'Afrique centrale a besoin d'institutions régionales bien structurées et dotées de mandats et de ressources adéquats. Je suis donc encouragé par les progrès réalisés dans le processus de réforme en cours de la CEEAC, y compris la finalisation, au plan technique, des textes de base dans le cadre de cette réforme. J'encourage les États membres à conclure ce

processus de réforme dans les meilleurs délais afin de doter la CEEAC d'un mandat, de structures et de ressources adéquats lui permettant de jouer pleinement son rôle de moteur pour la paix, la sécurité et la stabilité régionales, dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité.

En attendant, l'UNSAC demeure plus que jamais pertinent en tant que plateforme à travers laquelle vos pays se rencontrent régulièrement, pour identifier et répondre aux principaux défis à la paix et la sécurité en Afrique centrale. L'UNSAC devra continuer de s'adapter à l'évolution de la situation dans votre sous-région et de soutenir sans réserve la CEEAC dans la mise en œuvre de sa réforme. Il est donc important que chacun de vos États mette promptement en œuvre les recommandations issues de vos réunions biannuelles, et s'acquitte régulièrement de ses contributions au Fonds d'affectation spéciale.

Je voudrais conclure en réitérant l'appui constant des Nations Unies au processus de réforme de la CEEAC et au renforcement des capacités de cette organisation.

Je vous remercie pour votre aimable attention et vous souhaite pleins succès dans vos travaux.